

Psychomécanique du langage et cognitivisme : Un point de vue guillaumien

Walter HIRTLE

Fonds Gustave Guillaume / Université Laval

Québec (Québec) G1K 7P4 Canada

walter.hirtle@sympatico.ca

Introduction

Au cours d'une recherche sur le syntagme nominal en anglais, j'ai consulté l'ouvrage du cognitiviste John R. Taylor *Possessives in English* (1996), une excellente étude sur le suffixe '-s'. J'ai également consulté le cognitiviste Ronald W. Langacker, et notamment les deux volumes de son *Foundations of Cognitive Grammar* ([1987] 1991), auquel Taylor se réfère souvent pour des concepts généraux. Ceci m'a permis de constater certaines différences importantes entre sa manière de conduire une recherche et la mienne. Ces différences reflètent des postulats de base différents et, dans la mesure où ces deux auteurs sont représentatifs de l'approche cognitiviste, nous permettront de comparer approche avec celle de la psychomécanique du langage. Nous essayerons donc de voir jusqu'à quel point l'approche de ces deux auteurs ressemble à celle de Guillaume, et de tracer les différences de la vue générale du langage humain sous-jacente à chacune.

Nous adoptons ici donc le point de vue de la psychomécanique du langage, ce qui implique qu'on regarde tout à la lumière de son postulat de base, que le langage consiste en la dichotomie langue / discours reliée par l'acte de langage, ou, plus abstraitement,

langage = puissanciel + effecton + effectif.

Le problème que pose pour la recherche le suffixe '-s', tel que situé et argumenté par Taylor et plus généralement par Langacker, sera envisagé à la lumière de quatre traits bien connus du postulat du langage puissanciel, postulat qui est propre à la psychomécanique du langage. Puisqu'il y a toujours le danger de mal interpréter la terminologie d'une autre école, surtout quand il faut la traduire, l'original de chaque citation de ces auteurs est donné en note. Avant d'entreprendre notre démarche, pourtant, il reste une précision préliminaire à faire pour éviter une ambiguïté possible concernant le terme même qui définit leur approche, *cognitif*.

1. Le terme *cognitif*

Au début de *Foundations* (1987 : 5), Langacker déclare que « La question vraiment fondamentale en théorie linguistique est la nature du sens et comment le traiter. »¹ Cette affirmation m'avait beaucoup plu car elle indiquait un changement significatif dans la linguistique américaine pour donner au mentalisme sa place. Taylor adopte le même point de vue, en l'attribuant à Langacker :

le but de l'analyse linguistique n'est pas seulement de décrire le comportement linguistique d'une personne, mais de rendre compte des structures et procès mentaux, causes de ce comportement.²

Cependant quand, un peu plus tard, j'ai entendu un autre linguiste américain, Sydney Lamb, remarquer qu'il était le premier à employer le terme *cognitif* en linguistique cela m'a surpris parce que ses recherches sont consacrées à la neurolinguistique, à découvrir les bases neurologiques du langage. Et de fait, dans les neurosciences le terme *cognitif* est prisé, même si un des plus éminents chercheurs dans le domaine s'est mérité le commentaire suivant :

Il reste que Damasio est, pour employer les anciennes étiquettes, un physiologiste, anatomiste : sa neuroscience n'est pas une « science cognitive » mais l'étude anatomique du cerveau et de ses fonctions.³

Confronté à cette ambiguïté dans l'emploi du terme, du moins en anglais, j'ai hésité : doit-on le comprendre dans le sens traditionnel de « mental » pour caractériser le contenu d'un état de conscience, ou dans le sens de « neurologique » pour caractériser des circuits dans le cerveau ? C'est Langacker lui-même qui va nous éclairer. Reprenons sa déclaration de principe et sa suite :

La question vraiment fondamentale en théorie linguistique est la nature du sens et comment le traiter. Il va de soi que le sens est un phénomène cognitif, et qu'il faut éventuellement l'analyser comme tel. La grammaire cognitive considère équivalents le sens et la conceptualisation (expliquée en termes de procès cognitifs).⁴

1 "The most fundamental issue in linguistic theory is the nature of meaning and how to deal with it."

2 "There is, namely, a rather general consensus that the goal of linguistic analysis is not just a description of a person's linguistic behaviour, but an account of the mental structures and processes that cause that behaviour. This goal is shared by [...] Chomsky and Langacker [...]" (1996: 21).

3 "Yet Damasio is, to use old labels, a physiologist, an anatomist: his neuroscience is not 'cognitive science' but the anatomical study of the brain and its functions." (Hacking)

4 "The most fundamental issue in linguistic theory is the nature of meaning and how to deal with it. I take it as self-evident that meaning is a cognitive

Expliquer le sens au moyen de procès cognitifs ne dissipe pas l'ambiguïté – procès mentaux ou procès neurologiques – mais un texte ultérieur est on ne peut plus clair :

D'ailleurs, on peut analyser la conceptualisation à deux niveaux : soit au niveau phénoménologique (c'est-à-dire celui de l'expérience mentale), soit au niveau des événements cognitifs (c'est-à-dire celui de l'activité neurologique) [...] il faut en fin de compte expliquer les structures à ce niveau [phénoménologique] en termes d'événements neurologiques.⁵

Ainsi, pour Langacker, semble-t-il, le sens fait partie de l'expérience mentale mais son explication se trouve finalement dans le cognitif compris comme activité neurologique. D'ailleurs, pour lui des termes pour désigner le mental sont des *convenient reifications* : « ce que j'appelle une *pensée* est l'occurrence d'un événement neurologique complexe, de nature électrochimique. »⁶ Pour Langacker, l'emploi du terme *cognitif* ne crée pas de problème, mais pour quelqu'un qui regarde cette approche du dehors, il reste donc une certaine ambiguïté dont les sources, selon Mathieu Valette (communication privée), se trouvent dans les premiers essais pour simuler la pensée sur ordinateur.

Il est évident que, du point de vue de la psychomécanique du langage, il n'appartient pas à la linguistique d'analyser l'activité neurologique. Peut-on alors affirmer que Guillaume en essayant « d'expliquer les propriétés du langage au moyen de mécanismes cognitifs géné-

phenomenon and must eventually be analyzed as such. Cognitive grammar therefore equates meaning with conceptualization (explicated as cognitive processing).” (p. 5)

5 Tout le passage : “My initial assumption is that meaning is properly equated with conceptualization, in a suitably broad sense of that term. Moreover, conceptualization can be analyzed at either of two levels: the phenomenological level (i.e. that of mental experience), and the level of cognitive events (i.e. neurological activity). Conceptualist semantics has thus far concerned itself primarily with the phenomenological level, as a matter of necessity. Still the structures at this level must eventually be explicated with reference to neurological events. Though we can hardly hope to pin things down to the firing of specific neurons, we might at least hope to determine the functional architecture of those events whose occurrence could conceivably constitute a given experience.” (2002: 149)

6 “Though it is customary – and I think innocuous – to use nominal expressions to designate mental phenomena (e.g. *mind, thought, concept, perception*, etc.), such terms must always be understood as convenient reifications. *Mind* is the same as mental processing; what I call a *thought* is the occurrence of a complex neurological, ultimately electrochemical event; and to say that I have formed a *concept* is merely to note that a particular pattern of neurological activity has become established, so that functionally equivalent events can be evoked and repeated with relative ease.” (1996: 100)

raux »⁷ a anticipé les cognitivistes d'environ un demi-siècle ? Seulement si on comprend *cognitif* dans le sens de « mental » et l'expression *mécanismes cognitifs* dans le sens d'« opérations mentales », c'est-à-dire de « psychomécanismes ».

Cette mise au point en ce qui concerne le terme *cognitif* me semble importante pour deux raisons. D'abord, cela va nous aider à mieux comprendre les travaux des cognitivistes, où apparemment le terme s'emploie dans les deux sens. D'autre part, il est important de reconnaître le danger d'être mal compris si on essaie d'adapter le vocabulaire de Guillaume (*mentalisme, idéation, chronologie notionnelle, etc.*) à celui des cognitivistes. Et à mon avis les guillaumiens s'exposeraient au même risque en adoptant le terme *cognitif*. Ce terme pourrait suggérer à ceux qui ne connaissent pas Guillaume que les explications des données linguistiques se trouvent non pas dans la langue mais en dehors du langage.

2. La langue comme « un univers-idée regardant »

Le postulat de base en psychomécanique que la langue existe comme langage puissanciel au fond de la pensée du locuteur – ce postulat n'est pas adopté par les cognitivistes. Selon qu'on l'adopte ou non, on aura différentes façons d'aborder « la question vraiment fondamentale en théorie linguistique [...] la nature du sens et comment le traiter ». D'emblée, ce postulat nous fait envisager tout problème d'emploi dans le cadre de l'acte de langage, la transition entre la langue et le discours. Ceci a plusieurs conséquences qu'on fera ressortir d'après diverses façons de caractériser la langue qu'on trouve dans les écrits de Guillaume.

En caractérisant la langue comme un « univers-idée regardant » (1973 : 262) propre à la langue qu'on parle, Guillaume nous la fait voir comme un ensemble de lexèmes, morphèmes et systèmes nous permettant de regarder notre expérience du moment et, quand on veut en parler, de la représenter, la configurer linguistiquement, afin de l'exprimer. Le sens d'un mot, son signifié dans une phrase, est un résultat produit par cette opération de représentation. Ce sens, ou signifié d'effet, est généralement plus abstrait que l'expérience ainsi configurée. Sans cette vue de la langue toujours prête à confronter l'expérience momentanée du locuteur pour la « linguifier » (Guillaume 2005 : 23), on ne peut délimiter clairement ni l'acte de langage ni, par conséquence, la distinction entre la représentation et l'expression. Ceci paraît être le cas chez les cognitivistes où l'acte de repré-

7 "to explain the properties of language in terms of general cognitive mechanisms" (Epstein: 308)

sentation, même s'il semble parfois implicite⁸, n'est pas, à ma connaissance, traité explicitement comme une phase distincte dans l'acte de langage. Ceci a pour conséquence d'attirer l'attention sur l'expression au détriment de ce qui pourrait expliquer ce qu'on observe dans l'exprimé.

Cette différence fondamentale entre les deux approches ne signifie pas qu'un guillaumien n'a rien à apprendre d'un cognitiviste. Loin de là. D'abord, l'observation d'effets de sens, et même de signifiés d'effet, dans le discours offre une base solide de données, de faits à expliquer. En voici un exemple.

Dans son excellente étude portant sur le « possessif » en anglais, Taylor discute, du point de vue du sens exprimé, les divers emplois du suffixe -'s, comme dans *John's daughter*, *the president of the university's daughter*, etc. L'objectif de son étude est clair : « ... ce volume mettra l'accent sur l'unité de la construction possessive... Comment traiter convenablement la variation de sens constitue le problème de base. »⁹ Cet objectif coïncide parfaitement avec celui d'un guillaumien quand il essaie de traiter les emplois d'une forme donnée. Pour résumer le résultat de son étude, Taylor décrit avec finesse le sens apporté à la phrase par cette construction syntaxique :

Le caractère spécifique de la construction possessive réside dans le fait qu'elle invite l'interlocuteur à évoquer d'abord l'entité possesseur, et fait comprendre que le référent du nom désignant ce qui est possédé se trouve dans le voisinage du possesseur. L'apport du syntagme possesseur est ainsi d'*expliciter le chemin mental que l'interlocuteur doit suivre pour identifier la cible*.¹⁰

Encore une fois un guillaumien se sent à l'aise avec cette description de la construction en termes d'apport de signification à la phrase, une signification impliquant une opération mentale, celle de l'incidence pragmatique, la référence.

Cependant, cette description, tout à fait juste, loin de satisfaire notre curiosité, l'aiguise : il pose le problème. Le sens exprimé, une fois discerné et décrit comme le fait Taylor, constitue la donnée d'obser-

8 Cf. "[...] linguistic expressions almost invariably *underspecify* the conceptualizations they code." (Langacker 1987 : 66)

9 "[...] this book will emphasize the unity of the possessive construction [...] The basic issue concerns the proper treatment of meaning variation [...]" (1996: 5)

10 "The special character of the possessive construction lies in the fact that it invites the hearer to first evoke the possessor entity, and conveys that the referent of the possessee nominal is to be located in the neighbourhood of the possessor. The import of the possessor phrase is thus to *make explicit the mental path that the hearer must follow in order to identify the target [...]*" (1996 : 17 ; italiques dans l'original)

vation, le fait à expliquer. Tout en nous indiquant ce qui arrive en conséquence du sens exprimé – l'interlocuteur peut entreprendre l'opération mentale de l'incidence référentielle (pragmatique) – Taylor ne cherche pas à trouver la condition préalable qui expliquerait d'où vient ce sens. Pour un guillaumien, par contre, il faut remonter à l'acte de représentation pour expliquer ce qui est exprimé parce que, comme disait souvent Guillaume, « Le principe humain : il n'est possible d'exprimer qu'à partir du représenté » (1973 : 165). Et ceci ouvre une tout autre perspective sur le problème, celle du locuteur.

Ce point mérite qu'on s'arrête un moment pour le considérer puisque, dans la mesure où l'étude de Taylor sur le -'s est représentative, elle nous fait voir une différence fondamentale entre le cognitivisme et la psychomécanique. Une étude limitée aux opérations mentales de l'interlocuteur vise la communication, ce qu'on peut faire avec le langage, la conséquence d'un acte d'expression. Ceci laisse les guillaumiens insatisfaits car on ne remonte pas dans l'acte de langage à ce qui permet l'expression, à l'opération mentale du locuteur qui représente l'expérience qu'il veut communiquer. Mais ce n'est pas tout. Comme tout guillaumien le sait, viser l'acte de langage nous oblige à chercher ce qui le permet – ce qui permet au locuteur d'entreprendre cet acte qui va représenter et exprimer le vécu expérimentiel dont il veut parler. On sait aussi que cette recherche doit essayer de décrire aussi adéquatement que possible ce suffixe comme élément de langue, comme signifié de puissance capable de produire par actualisation les sens observés dans le discours. Et c'est pour cela que le résultat de l'étude de Taylor sur la construction possessive – excellent en ce qui concerne l'observation et la description des emplois – nous laisse sur notre soif. Si l'acte de représentation n'est pas reconnu explicitement comme première phase de l'acte de langage, l'intérêt porte sur la seconde phase, l'expression, avec la conséquence qu'on ne cherche pas ce qui peut l'expliquer.

3. La langue comme « système de systèmes »

Nous venons de voir que postuler l'existence de la langue comme un univers-idée amène Guillaume à accorder une grande importance à la représentation. Par ailleurs, Guillaume décrit souvent la langue comme un « système de systèmes » pour faire ressortir l'organisation rigoureuse de son côté grammatical. Ce point de vue systémique nous permet de discerner une autre différence marquée entre les deux approches théoriques car il entraîne une distinction dans le signifié entre le lexical et le grammatical, entre la matière et la forme dans le sens exprimé, une distinction qui a des conséquences importantes pour l'analyse, comme on verra grâce à une autre observation de Taylor sur la construction en -'s.

Ayant décrit des constructions possessives telles que *John's* et *president of the university's* comme désignant « le chemin mental » menant au référent de *daughter*, il remarque (1996 : 125) qu'en ceci elle « ressemblerait aux déterminants définis », comme les démonstratifs et l'article défini. C'est dire que la construction possessive et certains déterminants peuvent jouer un même rôle dans la phrase, celui de référence, d'incidence pragmatique, et ceci suggère à un guillaumien qu'il y a quelque chose de commun dans leur apport formel. On sait par la théorie de l'article que c'est la personne qui joue un rôle clef ici – non pas la personne ordinale (1^{re}, 2^e, 3^e), mais la personne cardinal (appelée aussi personne logique ou personne d'univers). C'est cette personne, sous-jacente aux trois personnes ordinales, qui permet à l'article, le démonstratif, ou tout autre pronom supplétif d'agir comme support pour un substantif, constituant ainsi un syntagme nominal, et ensuite de l'orienter vers le lieu approprié, le référent, dans le vécu expérimentiel du locuteur¹¹. On peut, alors, proposer comme hypothèse que c'est la personne d'univers de la construction possessive qui permet au suffixe d'exercer le rôle de support pour *daughter* et ainsi d'acheminer par incidence référentielle le sens du syntagme au contenu de la visée de discours.

Ceci est l'hypothèse actuelle de nos recherches, mais nous ne pouvons pas poursuivre plus avant cette discussion sans perdre de vue le but du présent exposé. Par l'exemple du suffixe *-s*, nous voulons montrer que le postulat de la langue vue comme un système de systèmes nous incite à ne pas nous contenter d'observer que la construction possessive ressemble dans son comportement à certains déterminants, mais à chercher une explication systémique – ici dans le système de la personne – pour ces faits de syntaxe observés dans le discours. Dans l'approche cognitive, sans ce point de vue sur la langue au départ, le linguiste n'est pas porté à distinguer entre le signifié formel (grammatical) et le signifié matériel (lexical) et à voir dans ce comportement syntaxique de la construction possessive la manifestation d'un système grammatical. Plus généralement, le cognitiviste ne semble pas voir que, comme disait Guillaume, « chaque langue a la syntaxe de sa morphologie », c'est-à-dire que le comportement syntaxique des mots est une conséquence de leur formation grammaticale pendant l'acte de langage.

Même pour ceux qui travaillent dans le cadre de la psychomécanique cette donnée de la méthode d'analyse est facilement oublié, avec la conséquence que les choses restent embrouillées. Du moins c'était le cas pour nos analyses de l'article en anglais : les emplois du substantif sans article restaient un mystère tant que nous n'avions pas

11 Cf. Valin 1981.

analysé le système du nombre grammatical. Une fois ce système mis en lumière, les emplois de ce que certains appelaient « article zéro » trouvaient leur explication dans ce système clef de la morphogenèse du substantif, à l'instar des langues sans article. Profitant de cette expérience, un guillaumien anglophone ne peut que se demander s'il ne manque à ses collègues francophones¹² qui essaient de remettre en cause le système de l'article en français proposé par Guillaume cet élément essentiel pour distinguer entre l'extensité et le nombre et ainsi comprendre le comportement du substantif. Que je sache, personne n'a jusqu'ici entrepris la tâche considérable de compléter l'ébauche du système du nombre grammatical du français qu'on trouve dans les *Leçons de linguistique* en la confrontant à tous les emplois du substantif, surtout ceux sans article ou autre déterminant. Sans cela, on ne peut pas expliciter le rôle de la morphogenèse et par conséquent ces critiques et remises en cause resteront peu convaincantes. En tout cas, le fait de reconnaître ou de ne pas reconnaître le rapport de conditionnant à conditionné entre la morphologie et la syntaxe constitue une autre différence fondamentale entre la psychomécanique et l'approche cognitiviste, et de fait, tout autre approche qui ne reconnaît pas dans la langue un système de systèmes permissif à l'égard de tous les emplois observés en discours.

4. La langue comme « système périphérique de saisie du pensable »

Nous avons vu qu'envisager la langue comme un univers-idée fait ressortir l'importance de la représentation, et l'envisager comme un système de systèmes fait ressortir le rapport entre la morphologie et la syntaxe. On peut aussi envisager la langue comme « un système périphérique de saisie du pensable... » (Guillaume 1973 : 25). Cette troisième façon de regarder la langue fait ressortir non pas les systèmes enclos dans la langue mais le système qui les enclôt et nous fait voir un autre volet de la psychomécanique qui la différencie du cognitivisme. On peut bien se demander en quoi consiste ce système unique, plus général que tous les autres systèmes de la langue. La réponse de Guillaume est claire : c'est le système du mot qui donne à un apport de matière lexicale la forme nécessaire pour qu'il puisse devenir vocable et jouer son rôle dans la phrase que le locuteur est en train de construire. Dans nos langues, ce système périphérique c'est le système des parties du discours. En anglais, de même qu'en français quoique d'une façon un peu différente, c'est ce système qui permet au locuteur de construire pendant l'acte de langage tout mot utile pour constituer la phrase visée.

12 Voir p. ex. la conférence de Marc Wilmet prononcée lors de ce colloque.

En évoquant la langue comme système périphérique, Guillaume veut faire ressortir que les rapports entre les différentes parties de discours sont cohérents au point qu'elles forment un système. Même s'il n'a pas atteint une vue définitive de tout le système, Guillaume a bien établi celui des quatre parties de discours prédicatives sur un principe opératif, celui de l'incidence. Langacker (1987 : 183 *sq.*) aussi considère que « les catégories grammaticales de base » sont motivées sémantiquement, et comme Guillaume, oppose le nom aux autres. Cependant, il les considère des « classes de mots » et non pas des parties de discours. Ce n'est pas la même chose. Les parties du discours sont des mots qui jouent un rôle dans le discours, qui ont donc une fonction syntaxique tandis qu'une classe de mots peut être définie de diverses façons – phonétique, étymologique, lexicale, fonctionnelle, etc. Il s'agit donc de préciser sur quelle base Langacker définit les classes de mots.

Il les définit sur la base de ce que le mot désigne de façon abstraite, schématiquement : le nom « désigne une *chose* », un verbe « désigne un *procès* », un adjectif et un adverbe « désignent diverses sortes de *relations atemporelles* ». Cette approche, fondamentalement lexicale, l'amène à analyser à l'intérieur d'une classe de mots les différentes manières de concevoir une chose, un procès, une relation – ce qui est désigné. L'approche de Guillaume est tout autre. Au lieu de les définir en termes de ce qu'elles désignent, Guillaume définit les parties de discours de façon opérative sur la base de leur régime d'incidence dans la phrase – les diverses manières d'effectuer l'opération d'attribuer un apport de signification à son support – ce qui donne, on le sait, l'incidence interne, l'incidence externe de premier degré et l'incidence externe de deuxième degré. Cette analyse des parties de discours débouche, comme Valin l'a démontré, sur une théorie de la syntaxe qui n'a pas sa contrepartie chez Langacker.

5. « Toutes les langues sont faites de mots »

Ces considérations nous amènent à comparer les deux approches théoriques d'un point de vue encore plus général, celui du mot comme forme linguistique. On pourrait même soutenir que c'est le plus général possible parce que tout acte de langage fait appel à des mots. On sait la place primordiale accordée au mot dans l'œuvre de Guillaume, surtout à partir de ses leçons de 1941-1942 (série B), auxquelles il a donné le titre *Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues*. Il commence la première leçon de cette série comme suit :

Ma conférence sera consacrée à la théorie du mot. C'est un sujet d'une généralité extrême, puisque toutes les langues sont faites de mots ; de

sorte que décrire l'état sous lequel se sont constitués les mots d'une langue, c'est en réalité, la syntaxe mise à part, décrire cette langue.

Il va poursuivre jusqu'à sa mort cet effort de jeter les bases d'une théorie générale du langage humain en essayant d'analyser dans une perspective diachronique les diverses manières de construire le mot.

La théorie qu'il a laissée reste inachevée, mais ce qui nous intéresse ici c'est la visée proprement scientifique de ce projet. Guillaume voulait une théorie linguistique capable d'embrasser la totalité de son objet, le langage humain, tout en laissant à chaque langue sa particularité et à chaque locuteur sa manière individuelle d'exploiter sa langue à chaque moment. Dès le départ, cette théorie est ancrée dans une visée de la pensée du locuteur, comme il l'explique au début de la deuxième leçon :

Toutes les langues, quels qu'en soient l'origine et le degré d'évolution, à quelque antiquité qu'elles remontent, traduisent dans leur structure la poursuite d'un but commun : pourvoir la pensée de moyens permanents de s'exprimer dans le moment du besoin.

Ces moyens sont les mots, ou plus précisément, les éléments formateurs et les opérations systémiques requis pour construire, pendant l'acte de langage, les mots dont on a besoin. Puisque ces moyens sont acquis de façon permanente par tout sujet parlant, il y a recours dans chaque acte de langage afin de former les mots qui constituent les syntagmes et les phrases, et éventuellement les paragraphes et les textes. C'est pourquoi le mot¹³ est au centre du langage et pourquoi la façon de le construire dans une langue donnée pose la question primordiale pour un linguiste qui veut comparer des langues de types différents. Cette vision générale du langage, et par conséquence de la tâche de la linguistique, n'a pas de pendant dans le cognitivisme, que je sache. De toute façon, l'analyse d'une question particulière qui a, comme point de départ, une vue générale du type de mot dans une langue donnée aura des conséquences très différentes d'une analyse de la même question mais ayant un autre point de départ. Une remarque de Langacker et une observation de Taylor sur l'emploi du suffixe « possessif » nous permettront d'illustrer ceci.

On sait que, pour Guillaume, le psychisme de tout mot consiste en un apport de matière lexicale et une forme grammaticale, et ceci comprend même les auxiliaires et les articles. Par contre, beaucoup de linguistes considèrent certains mots en anglais, l'auxiliaire *do* par exemple, comme des mots sans signification, *dummy words*. Langacker veut contrer cette vue quand il dit que « la plupart des morphèmes

13 Plus tard il parlera de *vocabule* pour permettre de distinguer entre le caractère en chinois et le mot.

grammaticaux (sinon tous) ont une signification »¹⁴. Cependant, suggérer même la possibilité de mots grammaticaux sans un apport de signification présuppose une conception du mot très différente de celle de Guillaume, pour qui tout mot dans le discours est le résultat d'une lexigénèse comportant une idéogénèse et une morphogénèse. Langacker ne semble pas avoir abordé la question générale de la nature du mot, et sans cela il est difficile de voir quelle méthode il adopte pour analyser « la nature du sens », cette « question vraiment fondamentale ».

On peut illustrer ceci à partir d'une observation à propos du suffixe « possessif ». On aura remarqué que, dans l'exemple *the president of the university's daughter*, l'-s n'est pas affixé au substantif désignant le « possesseur », *president*. Ceci est courant pour des constructions avec un modificateur postposé au substantif « possesseur ». On trouve, surtout à l'oral, des emplois où l'-s n'est même pas affixé à un substantif, comme dans *the man she was speaking to's reaction, a guy I know's house*. Taylor endosse l'observation de certains grammairiens à l'effet que le suffixe « possessif » est affixé non pas au dernier mot du syntagme mais au syntagme nominal lui-même. Évidemment, ceci soulève un problème intéressant : comment concevoir qu'un syntagme nominal puisse être suffixé. À ce propos, Taylor considère que « POSS sera problématique seulement si on suppose que l'affixe, le mot et le syntagme sont des catégories bien délimitées »¹⁵. Autrement dit, en supposant que le mot de discours n'a pas d'existence distincte pour le locuteur, on peut proposer comme acceptable en grammaire cognitive, « que la morphologie ne peut être nettement séparée de la syntaxe »¹⁶ et ainsi faire disparaître le problème d'un suffixe attaché à un syntagme nominal. Par contre, en psychomécanique, où on postule que le locuteur construit le mot au moment du besoin comme une forme bien délimitée entre l'élément formateur et le syntagme, ces emplois posent un vrai problème qui constitue le défi le plus intéressant de cette construction. Même si pour le moment il nous manque quelques éléments d'analyse, la solu-

14 "I will argue that most (if not all) grammatical morphemes are meaningful [...]" (1987 : 18)

15 "[...] POSS will be problematic only on the assumption that affix, word, and phrase are clearly demarcated categories." (1996 : 122). Ailleurs, cette vue est considérée comme un « fait » qui aide à prouver que « les effets de prototype imprègnent la structure même du langage lui-même ». ("[...] a category like WORD merges, at its boundaries, with categories like AFFIX and CLITIC. Facts like these provide further evidence... [that] prototype effects permeate the very structure of language itself." 2003 : 202)

16 "[that idea] – that morphology cannot be cleanly separated from syntax – is certainly congenial to cognitive grammar." (2003 : 124)

tion éventuelle du problème jettera une nouvelle lumière sur le syntagme en anglais. Le point important pour nous est ceci : ce détail d'emploi illustre bien ce que peut entraîner le postulat de Guillaume à l'effet que le mot constitue l'unité primordiale du langage et le système périphérique de la langue. Sans ce postulat, les articulations du langage sont mal délimitées et les concepts analytiques correspondants imprécis.

Conclusion

Il est temps de conclure. On a vu que le cognitivisme et la psychomécanique accordent la même importance aux sens exprimés à titre de données d'observation. Notre postulat de la langue comme langage puissanciel entraîne une différente façon de traiter ces données. En ce qui concerne l'exemple du possessif en anglais, le cognitiviste se contente d'indiquer l'effet sur l'interlocuteur dans l'acte de communication, tandis qu'en psychomécanique on remonte à l'acte de représentation du locuteur afin de reconstituer l'idée regardante de langue, le signifié de puissance du suffixe qui lui a permis d'exprimer le sens observé. La constatation que la construction possessive fonctionne comme un déterminant permet au cognitiviste de le regrouper avec ces mots grammaticaux, tandis que cette même observation nous incite à chercher, dans le système de systèmes qu'est la langue, ce qui permet et aux déterminants et à la construction possessive d'exercer cette fonction – en l'occurrence, le système de la personne. Distinguer les mots par fonction amène le cognitiviste à définir différentes « classes de mots » par ce qu'elles désignent lexicalement, tandis que Guillaume, voyant dans le système périphérique de la langue un réseau de rapports systémiques, définit les parties du discours par leur régime d'incidence (leur manière d'attribuer leur apport de signification à un support dans la phrase) ce qui permet de développer une syntaxe opérative pour toute la phrase. Finalement, on a vu que le fait remarquable d'un suffixe attaché à un syntagme suggère à un cognitiviste qu'affixe, mot et syntagme sont des catégories sans délimitation précise, tandis que le même fait incite un psychomécanicien à chercher l'élément grammatical d'un syntagme nominal qui le rendrait possible.

Ainsi, même avec le but commun d'observer le sens exprimé et le traiter comme objet de science, il y a des différences importantes entre les deux approches en ce qui concerne l'analyse grammaticale. Les quatre différences évoquées ici, et il y en a d'autres, manifestent une distinction fondamentale entre les deux approches, la place du mot dans le langage. Les écrits de Guillaume, à commencer par ceux qui portent sur l'article, le verbe, les auxiliaires, visent à analyser des mots, mais c'est surtout ses *Leçons de linguistique* qui mettent en

évidence tous ses efforts consentis pour cerner la nature du mot et discerner son évolution. Bref, il tente d'établir le mot comme pierre angulaire de sa théorie du langage.

Par contre, il n'est pas facile de se faire une idée de la place du mot dans le langage selon l'approche cognitiviste. Le fait que Langacker laisse ouverte la possibilité d'un mot privé de sens suggère, comme nous avons vu, une conception très différente de celle de Guillaume. Bien qu'il évoque le mot comme « structure phonologique », à ma connaissance il ne le discute pas comme structure sémantique, c'est-à-dire comme unité de signification constituée d'une matière et d'une forme sémantiques. Le fait de situer dans le lexique « morphèmes, racines, mots, composés, syntagmes... appris comme unités établies »¹⁷ suggère que le mot est considéré comme un élément qui n'est pas construit par le locuteur au moment de la parole, autrement dit comme un élément non analysable. Taylor semble dire la même chose quand, après avoir évoqué trois caractéristiques du mot, il remarque que « La complexité interne *per se* n'est pas en cause »¹⁸, sauf pour les mots avec un affixe. Ceci voudrait dire que les mots sans aucune indication visible, phonologique, de composition ne font pas l'objet d'analyse de la part du linguiste, ou, semble-t-il, du sujet parlant. Cette manière de voir le mot, qui rappelle celle de Bloomfield¹⁹, serait une conséquence prévisible dans une approche qui n'accorde aucune place à une idéogenèse et une morphogenèse constituant l'acte de représentation requise pour former un mot capable d'exprimer quelque chose.

Finalement, les observations du discours de certains cognitivistes m'ont appris beaucoup, ainsi que leur manière de traiter ces observations, même là où je voyais les choses autrement. J'étais pourtant déçu de trouver qu'ils n'avaient pas essayé d'analyser la structure sémantique du mot car il est, tout de même, un des universaux du langage. C'est pourquoi, en lisant ces cognitivistes, je n'avais pas l'impression d'aborder le langage dans toute sa généralité – impression qu'on a en lisant les *Leçons de linguistique* de 1941-42 et les années subséquentes. Du point de vue de la science du langage, confronter d'emblée le problème du mot pour en faire la clef de voûte d'une théorie du langage humain nous ouvre la perspective, dans la mesure où la théorie est bien fondée, d'embrasser le tout de l'objet de cette science. Espérons qu'un jour les cognitivistes seront amenés à voir l'importance du mot et ainsi à reconnaître que Guillaume les a devancés non seulement

17 "morphemes, stems, words, compounds, phrases... learned as established units." (1991 : 45)

18 "Internal complexity *per se* will not be an issue." (2003 : 124)

19 Cf. [1933] 1966 : 209, 264, etc.

en observant le sens exprimé mais aussi en essayant d'analyser le système du mot dans diverses langues, ce système qui donne à chacun la possibilité d'exprimer à tout moment son vécu expérientiel.

Références bibliographiques

- BLOOMFIELD Leonard, [1933] 1966, *Language*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- EPSTEIN Richard, 1991, review of *Leçons de linguistique* vol. 10, *Cognitive Linguistics*, 2/3 : 298-309.
- GUILLAUME Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME Gustave, 2005, *Leçons de linguistique 1941-1942*, vol. 17, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HACKING Ian, 2004, "Minding the Brain", *The New York Review of Books*, June 24 : 32-36. (A review of Antonio Damasio, *Looking for Spinoza: Joy, Sorrow, and the Feeling Brain*, 2003, New York, Harcourt).
- LANGACKER Ronald W., 1987 & 1991, *Foundations of Cognitive Grammar I & II*, Stanford (Cal.), Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald W., 2002, *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, 2nd ed., Berlin and New York, Mouton de Gruyter.
- TAYLOR John R., 1996, *Possessives in English. An Exploration in Cognitive Grammar*, Oxford, Clarendon Press.
- TAYLOR John R., 2003, *Linguistic Categorization*, 3rd ed., Oxford, Oxford University Press.
- VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval.